

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET D/2015/ 209 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN ATTACHE MILITAIRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°001/CNT/2012 du 17 janvier 2012, portant statut général des militaires ;

Vu le décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 janvier 2014, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret D/2014/021/PRG/SGG du 25 janvier 2014, portant nomination des membres du gouvernement ;

Vu le décret D/2014/091/PRG/SGG du 11 avril 2014, portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de la Défense Nationale,

DECRETE

Article 1^{er} : Le Colonel Mohamed Lamine KEITA de l'Etat-Major de l'Armée de Terre est nommé Attaché Militaire de la République de Guinée en Fédération de Russie avec siège à Moscou.

Article 2/ : Le présent décret, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le

20 NOV. 2015

2015

Professeur Alpha CONDE